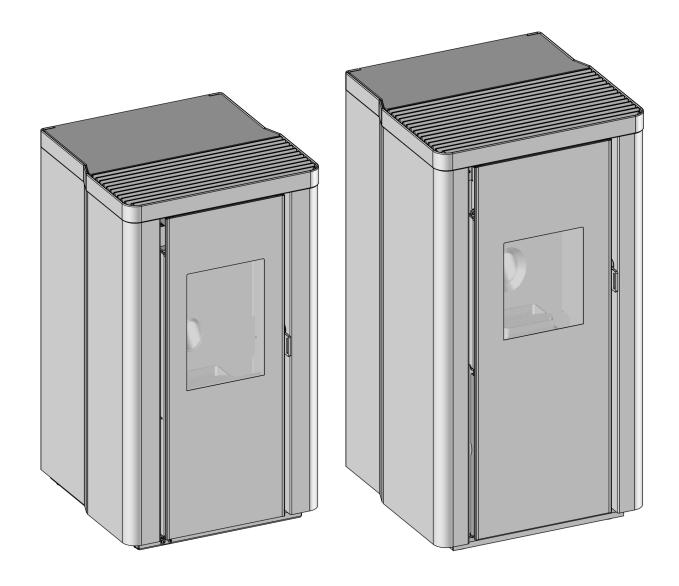
MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

C5

C7



BLACKLINE

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

- 1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES
- 1.2 SYMBOLIQUE
- 1.3 RECOMMANDATIONS
- 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE
- 1.5 GRANULÉS

2 INSTALLATION

- 2.1 AVERTISSEMENT
- 2.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
- 2.3 DÉBALLAGE DE L'APPAREIL
- 2.4 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DES FUMÉES
- 2.5 POSITION DU TERMINAL
- 2.6 AIR COMBURANT DISPONIBLE
- 2.7 DISTANCE DE SÉCURITÉ
- 2.8 RACCORDEMENT AU CONDUIT DES FUMÉES

3 UTILISATION

- 3.1 AVERTISSEMENT
- 3.2 CHARGEMENT DU PELLET
- 3.3 CHARGEMENT DE LA VIS SANS FIN
- 3.4 PAGE D'ACCUEIL

4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- 4.1 NETTOYAGE
- 4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE
- 4.3 PANNEAU POSTÉRIEUR
- 4.4 VUES ÉCLATÉES
- 4.5 GARANTIES



Germanäß der Verordnung (UE) 305/2011 (DE) 2. Modello e/o n. lotto e/o n. serie (Art.11-4): In accordo con il Regolamento (UE) 305/2011 According to Regulation (EU) 305/2011 Selon le règlement (UE) 305/2011

E 8 E

Model and/or batch no. and/or series no. (Article 11-4) Modele evou n° de lot et/ou n° de série (Art. 11-4) Modell und/oder Losnr. und/oder Serien nr. (Art.11-4)

C5 P08

n. DOP-P0804-BL

ECLARATION OF CONFORMITY (EU) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (UE) KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (EG)

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' (UE)

, the undersigned, representative of the following manufacturer Il sottoscritto, rappresentante il seguente costruttore

Der Unterzeichnende, Vertreter des nachfolgenden Herstellers Je soussigné, représentant du constructeur suivant

Apparecchio per il riscaldamento domestico, alimentato con pellet di legno, senze la produzione di acqua calla di legno, senze la produzione di acqua calla di Domestic healing augiment. Fuel: wood pellets, without hot water production Apparel de chauffage domestique alimente au pellet de bosi, sans production deau chaude de bosi, sans production deau chaude au mente au pellet with Puzzaellets befauerte Warmeerzeuger fur den Wohnbereich ohne

Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy +39 0445 330180 – Fax +39 0445 333077

BLACKLINE

Warmwasserbereitung

erwendung des Produkts in Übereinstimmung mit der geltender

marchio registrato del fabbricante (Art 11-5)

Name oder registriertes Warenzeichen des Herstellers (Art 11-5)

5. Nome e indirizzo del mandatario (Art 12-2)
Name and address of the agent (Article 12-2)

Name und Adresse des Auftragnehmers (Art 12-2)

6. Sistema di valutazione e verifica della costanza

3. Usi previsti del prodotto conformemente alla relativa specifica tecnica uses of the product in accordance with the applicable harmonised prévue du produit conformément aux spécifications techniques

Eindeutiger Identifikationscode des Produktes

Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy Costruzioni Meccaniche Paterno S.r.I. Tel:0445 330180

DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso:

DECLARE that the product described hereafter: DÉCLARE que l'appareil décrit ci-dessous :

Poêle à granulés - Pellet-Ofen Stufa a pellet - Pellet stove **BLACKLINE** ERKLART, dass das nachfolgend beschriebene Gerät: Description - Beschreibung **Descrizione** - Description Marchio - Trademark Marque - Marke Modello - Model

C5 Pos

è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive: est conforme aux dispositions législatives transposant les directives suivantes : complies with the legislative provisions transposing the following Directives: den Gesetzen zur Umsetzung der folgenden Richtlinien entspricht:

Prestazione - Services - Performance - Leistungen

retro - backside - arrière - Rückseite = lato - side - côté - Seite = fronte - front - avant - Vorderseite = suolo - ground - sol - Boden =

Distanza minima, in mm - Minimum distance, in mm - Distance minimum, en mm - Mindestabstand, in mm

EN 14785:2006

Specifica tecnica armonizzata Harmonised technical specifications - Spécifications techniques harmonisées - Harmonisierte technische Spezifikation Caratteristiche essenziali - Essential features - Caractéristiques essentielles - Wesentliche Merkmale

Resistenza al fuoco - Resistance to fire - Résistance au feu - Feuerbeständigkeit

Distanza da materiali Combustibili Distance from combustible material Distance de sécurité aux matériaux Combustibles Abstand von brembarem Material

8. Prestazioni dichiarate - Services declare - Performance déclarée- Erklärte Leistunger

Modèle - Modell

K23492018Z1

Numero rapporto di prova (in base al System 3) Fest report number (based on System 3)

TÜV Rheinland Energy GmbH (NB 2456)

le la constance de performance (Annexe 5) rûfung der Leistungsbeständigkeit (Anlage 5)

System 3 - 4

2014/30/UE, (EMCD) 2014/35/UE, (LVD)

2011/65/UE, (RoHS)

Conforme - Compliant - Conforme- Konform Conforme - Compliant - Conforme- Konform Conforme - Compliant - Conforme- Konform Conforme - Compliant - Conforme- Konform

Rischio fuoriuscita combustibile - Fuel leakage risk - Risque de fuite de combustibile - Gefahr Brennstoffaustritt

Temperatura superficiale - Surface temperature - Température de surface - Oberflächentemperatur

Sicurezza elettrica - Electrical safety - Sécurité électrique - Elektrische Sicherheit

Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung

Emissioni prodotti combustione - Combustion products emissions Émission des produits de combustion - Emission von Verbrennungsprodukten

soffitto - bottom - fond - Unterseite =

und dass alle nachfolgend aufgeführten Normen und/oder technischen Spezifikationen angewendet wurden et que toutes les normes et/ou les spécifications techniques indiquées ci-après ont été appliquées e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate and that all the standards and/or technical specifications below have been applied

EN 61000-3-2 EN 55014-2 EN 55014-1

EN 61000-3-3

(----- mg/m³) (104.0 mg/m³)

Dust (

A potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung

8

Dust (5.1 mg/m³) NOx (99.3 mg/m³) (99.3 mg/m³) CO (0.031 %)

A potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung

(0.015 %)

CnHm (12.4 mg/m³)

Massima pressione di esercizio - Maximum operating pressure - Pression naximale de service - Maximaler Betriebsdruck Flusso dei gas di scarico - Exhaust gas flow - Flux des gaz d'échappement - Nem- bzw. Mindesistrom (at nominal heat output - at reduced heat output)

peratura fumil a potenza nominale - The gas temperature at nominal heat output - temperature fumile a potenza nominale - Raudgas temperatur Nemiestung peratura fumil a potenza indotar - The gas temperature at reducer heat output - Temperature fumile and perature at reducer heat output - Temperature fumile and reducer te testung istemza mecataria regional peratura mecataria et gers upportate it caminio) - Mechanical resistance (To carry a chimmeyfula) - Resistance mecanique (pour soutenir a chemine) and a cheminegia a cheminegia a cheminegia and a cheminegia a cheminegia a cheminegia and a chemi

- bar 4.3 – 3.8 g/s 151.5 °C 116.6 °C

4.86 kW

4.86 kW

Potenza nominale - Rated power - Puissance nominale - Nennleistung

Potenza resa all'ambiente - Power output to the environment - Puissance rendue au milieu- Der Umgebung gelieferte Leistung Potenza ceduta all'acqua - Power transferred to water - Puissance rendue à l'eau - DemWasser gelieferte Leistung

al performance nance thermique sche Leistungen

Temper Temper Resiste Mechani Prestazi Thermal

NPD

89.42 %

89.06%

Potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung

Potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung

Le performance du produit citée aux points 1 et 2 est conforme à la performance deslarée au point 8.

Die Leistung des Produit citée aux points 1 et 2 est conforme à la performance deslarée au point 8.

Si rilascia la presente dichiarazione di prestaziones sotto la responsabilità esclusiva dei fabbricandi cui al punto 4.

This decharation of performance is susued under the manufacturer sooie responsability referred to in point 4.

La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 8. The performance of the product referred to in points 1 and 2 is consistent with the declared performance in point 8.

Wirkungsgrad

Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 4. Die vorliegende Leistungserklärung wird unter ausschließlicher Verantwortung des Herstellers erlassen, siehe Punkt 4.

(Data e luogo di emissione - place and date of issue -Ort und Datum der Ausstellung - Date et lieu d'émission

rev: 00 Data:

11/07/2018 Zugliano (Vicenza)

EN 60335-2-102 EN 62233

EN 60335-1

EN 50581

Die letzten zwei Ziffern des Jahres, in dem die CE-Kennzeichnung angebracht wurde Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE Last two digits of the year in which the CE marking was affixed Ultime due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE

11/07/2018 Zugliano (Vicenza)

Date et lieu d'émission - Ort und Datum der Ausstellung) (Data e luogo di emissione - Place and date of issue

n

Amministratore delegato - Managing Director Administrateur délégué - Geschäftsführer

Paterno Simone

(nome, posizione e firma Name, position and signature Nom, fonction et signature - Name, Titel und Unterschrift)

BLACKLINE - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza) Tel. 0445 330180 Fax 0445 333077

DOC-P0804-BL-00 C5 P08

(name posizione e firma - nafre, función and signature - BLACKLINE - Via Atema 6 - 30030 ZUGLIANO (Vioraza) Tel 0445 33070 Fix Atema 5 - 30030 ZUGLIANO (Vio

Amministratore de egato - wawaging Director Geschäftsfüh et - Administrateur delegué



ECLARATION OF CONFORMITY (EU) **DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' (UE)**

Il sottoscritto, rappresentante il seguente costruttore DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (UE) KONFORMITÄTSERKLÄRUNG (EG)



BLACKLINE

DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE In accordo con il Regolamento (UE) 305/2011

DECLARATION OF PERFORMANCE according to Regulation (EU) 305/2011

DECLARATION USE PERFORMANCE Sacond to regionment (UE) 305/2011

(FR)

Germanäß der Verordnung (UE) 305/2011 (DE 2. Modello e/o n. lotto e/o n. serie (Art.11-4) Model and/or batch no. and/or series no. (Article 11-4) Modèle et/ou n° de lot et/ou n° de série (Art. 11-4) Modell und/oder Losnr. und/oder Serien nr. (Art.11-4)

C7 P03

n. DOP-P0308-BL

Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy Costruzioni Meccaniche Paterno S.r.I. Tel:0445 330180

Usi previsti del prodotto confo

ente alla relativa specifica tecnic

Unique identification code of the product type:

Typ - Code d'identification unique du produit-type

Eindeutiger identifikationscode des Produktes

Der Unterzeichnende, Vertreter des nachfolgenden Herstellers Je soussigné, représentant du constructeur suivant the undersigned, representative of the following manufacturer DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso:

Description - Beschreibung **Descrizione** - Description Marchio - Trademark Poêle à granulés - Pellet-Ofen Stufa a pellet - Pellet stove BLACKLINE

ERKLART, dass das nachfolgend beschriebene Gerät

DECLARE que l'appareil décrit ci-dessous

DECLARE that the product described hereafter:

C7 P03

Modello - Model Marque - Marke

Modèle - Modell

è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive: den Gesetzen zur Umsetzung der folgenden Richtlinien entspricht: est conforme aux dispositions législatives transposant les directives suivantes : complies with the legislative provisions transposing the following Directives:

- 2014/30/UE, (EMCD)
- 2014/35/UE, (LVD)
- 2011/65/UE, (RoHS)

e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate and that all the standards and/or technical specifications below have been applied

et que toutes les normes et/ou les spécifications techniques indiquées ci-après ont été appliquées EN 55014-1 und dass alle nachfolgend aufgeführten Normen und/oder technischen Spezifikationen angewendet wurden

EN 61000-3-2 EN 55014-2 EN 61000-3-3 EN 60335-2-102 EN 62233 EN 60335-1 EN 50581

Die letzten zwei Ziffern des Jahres, in dem die CE-Kennzeichnung angebracht wurde

⇔

Deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE Last two digits of the year in which the CE marking was affixed Ultime due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE

11/07/2018 Zugliano (Vicenza)

Amministratore dølegato - Managing Director Administrateur øélégué - Geschäftsführer

Paterno Simone

(Data e luogo di emissione - Place and date of issue - Date et lieu d'émission - Ort und Datum der Ausstellung)

(nome, posizione e firma \ Name, position and signature ·

BLACKLINE - Via Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza) Tel. 0445 330180 Fax 0445 333077

This declaration of performance is issued under the manufacturer's sole responsibility referred to in point 4. Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 4.

siehe Punkt 4.

Amministratore de égato : Managing Director Geschäftsfüh : - Administrate : délegué

(Data e luogo di emissione - place and date of issue - Ort und Datum der Ausstellung - Date et lieu d'émission

3: (nome, posizione e firjna - najine, funçion and signature)
Positionesezzacionugo, Nom., foxiction et signature)
BLACKLINE - Va Albera, 6 - 36030 ZUGLIANO (Vicenza) Tel 0445 330180 Fax 0445 33077

11/07/2018 Zugliano (Vicenza)

Nom, fonction et signature - Name, Titel und Unterschrift)

§ La prestazione del prodotto di cui al punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 8. The performance of the product referrad bin points 1 and 2 is consistent with the declared performance in point 8. La performance du produl citée aux points 1 et 2 est conforme à la performance desdarée au point 8. Die Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 entepricht der erklierte Leistung nach Punkt 8. Sin Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 entepricht der erklierte Leistung nach Punkt 8. Sin Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 entepricht der erklierte Leistung nach Punkt 8. Sin Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 enterpricht der erklierte Leistung nach Punkt 8. Sin Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 enterpricht der erklierte Leistung nach Punkt 8. Sin Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 enterpricht der erklierte Leistung nach Punkt 8. Sin Leistung des Produktes gemât den Punkten 1 und 2 enterpricht der erklierte Leistung des Produktes gemât den Punkte 8. Name oder registriertes Warenzeichen des Herstellers (Art 11-5)

5. Nome e indirizzo del mandatario (Art 12-2)

Name and address of the agent (Article 12-2) Nome o marchio registrato del fabbricante (Art 11-5): System zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsbeständigkeit (Anlage 5)
7. Laboratorio notificato: Prestazioni dichiarate - Services declare - Performance déclarée- Erklärte Leistungen Massima pressione di esercizio - Maximum operating pressure - Pression maximale de service - Idea estrette i del massima pressione di esercize - Idea municipi de del past di carto - Exhibita gast flow - Flue des gazt d'estrappement - Idea Mindessista (Idea mante del retire del nella cultura i remieratura i umit a potenza nominale - Rue gast temperatura a rominali real output - Température fumée Putsance nominale - Rauchgast temperatur Nemiestung **Emissioni prodotti combustione** - Combustion products emissions Émission des produits de combustion - Emission von Verbrennungsprodukten Accessibilità e pulizia - Accessibility and cleaning - Facilité d'accès et nettoyage - Zugänglichkeit und Reinigung Sicurezza elettrica - Electrical safety - Sécurité électrique - Elektrische Sicherheit Temperatura superficiale - Surface temperature - Température de surface - Oberflächentemperatur Distanza da materiali Combustibili Distance from combustible material Resistenza al fuoco - Resistance to fire - Résistance au feu - Feuerbeständigkeit Caratteristiche essenziali - Essential features - Caractéristiques essentielles - Wesentliche Merkmale Specifica tecnica armonizzata Harmonised technical specifications - Specifications techniques Temperatura fumi a potenza ridotta - Fue gas temperature at reduced heat output - Température fumée Puissance réduite - Rauchgas temperatur Reduzierte Leistung
Resistenza meccanica (per supportare il camino) - Mechanical resistance (to carry a chimney/flue) - Resistance mecanique (pour soutenir la cheminee) -Rischio fuoriuscita combustibile - Fuel leakage risk - Risque de fuite de combustibile - Gefahr Brennstoffaustritt Abstand von brennbarem Material harmonisees - Harmonisierte technische Spezifikation Mechanische Festigkeit (um den Kamin zu tragen) Distance de sécurité aux matériaux nische Leistungen : and verification system for constancy of performance (Annex 5) valuation et contrôle de la constance de performance (Annexe 5 of the product in accordance with the applicable harmonised du produit conformément aux spécifications techniques Potenza resa all'ambiente - Power output to the environment - Puissance rendue au milieu- Der Umgebung gelieferte Leistung Produkts in Übereinstimmung mit der geltenden Potenza ceduta all'acqua - Power transferred to water - Puissance rendue à l'eau - DemWasser gelieferte Leistung TÜV Rheinland Energy GmbH (NB 2456) Distanza minima, in mm - Minimum distance, in mm - Distance minimum, en mm - Mindestabstand, in mm Potenza nominale - Rated power - Puissance nominale - Nennleistung Numéro du rapport d'essai (selon le System 3) Nummer des Prüfberichts (gemäß System 3) Appareil de chauffage domestique alimente au pellet de bois, sans production d'eau chaude de bois, sans production d'eau chaude Mit Holzpellets befeuarte Warmeerzeuger fur den Wohnbereich ohne Warmwasserbereitung Apparecchio per il riscaldamento domestico, alimentato con pellet di legno, senza la produzione di acqua calda Domestic heating equipment ruel: wood pellets, without hot water production Test Potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung Potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung lumero rapporto di prova (in base al System 3) A potenza ridotta - at reduced heat output Puissance réduite - Reduzierte Leistung A potenza nominale - at nominal heat output Puissance nominale - Nennleistung BLACKLINE Via Albera 6, 36030 Zugliano (VI), Italy +39 0445 330180 – Fax +39 0445 333077 retro - backside - arrière - Rückseite = soffitto - bottom - fond - Unterseite = fronte - front - avant - Vorderseite = Conforme - Compliant - Conforme-Konform Conforme - Compliant - Conforme- Konform Conforme - Compliant - Conforme- Konform Conforme - Compliant - Conforme- Konform Prestazione - Services - Performance - Leistungen suolo - grouna - sol - Boden = lato - side - côté - Seite = EN 14785:2006 Dust (CnHm (4.9 mg/m³ - bar CoHm Š Dust (17.0 mg/m³) K24402018Z1 System 3 - 4 (124.5 mg/m³) (128.6 mg/m³) (7.9 mg/m³) 200 500 1500 ---- mg/m³) 0.020 % 5.7 - 5.0 g/s 168.2 °C 130.9 °C 90.00% 89.24 % 7.22 kW 7.22 kW NP D

DOC-P0308-BL-00 C7 P03

1 INTRODUCTION

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Sefac sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Ces appareils ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers mais doivent être remis à des points de collecte spécifiques habilités à assurer leur retraitement, leur valorisation et leur recyclage.

Sefac conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

1.2 SYMBOLIQUE



RISQUES POUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation et porter atteinte à la sécurité des personnes.



INFORMATIONS

Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

C5 / C7

1.3 RECOMMANDATIONS



RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE.

Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.

Attention: la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm². L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.

1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

TRANSPORT ET MANUTENTION

L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

1.5 GRANULÉS

Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

2 INSTALLATION

2.1 AVERTISSEMENT

MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur et la réglementation en vigueur. Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant. Tous les règlements nationaux et locaux, ainsi que les normes européennes doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

ATTENTION : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

L'appareil doit être installé sur un support permettant de supporter son poids. La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. L'appareil doit être installé de manière à ménager un accès pour le nettoyage de l'appareil, du conduit de raccordement et du conduit des fumées. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifiuge soit interposée. L'appareil ne doit pas être installé sur un système de conduits de fumées desservant d'autres appareils. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

2.1.1 PREMIER ALLUMAGE



Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparait après une dizaine d'heures d'utilisation environ.

Assurez-vous que le cordon d'alimentation n'entre pas en contact avec les surfaces chaudes du poêle ou avec les tuyaux d'évacuation des fumées.

- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel matériel autocollant appliqué sur la vitre.
- Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art.
- S'assurer également que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.
- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position «1» (= allumé).



La mise en route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.

C5 / C7

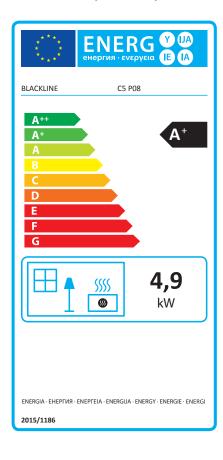
2.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

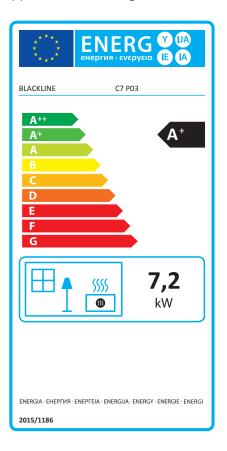
	С	5	C	7
Hauteur (mm)	827		901	
Largeur (mm)	463		473	
Profondeur (mm)	45			72
Poids (Kg)	6			0
Consommation pellets min/max (Kg/h)	0.7/1.1		0.9/1.4	
Diam. sortie des fumées (mm)	80		80	
Diam. entrée air comburant (mm)	60		60	
Dépression min. conduit de fumées (Pa)	10		10	
Capacité du réservoir (Kg)	≈ 13.5		≈ 11.5	
Emissions de poussières (mg/m3)	5.1		17.0	
Emissions de NOx (mg/m3)	99.3		128.6	
Référentiel normatif	EN 14785		EN 14785	
Allure	Réduite	Nominale	Réduite	Nominale
Puissance (kW)	3.2	4.9	3.5	7.2
Rendement	89.4%	89.1%	90.0%	89.2%
CO à 13% O ₂	0.03%	0.01%	0.03%	0.02%
T°C moyenne des fumées (°C)	116.6	151.5	130.9	168.2
Débit des fumées (g/s)	3.8	4.3	5.0	5.7
Raccordement électrique	230V - 50Hz		230V - 50Hz	
Consommation électrique max.				
Consommation électrique min				

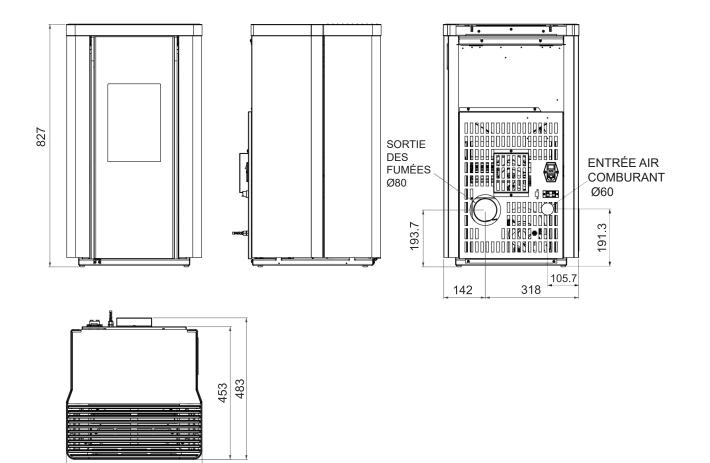
Toutes les données sont relevées en utilisant des granulés homologués conformément aux normes EN 14961-2 A1 et A2.



Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.







2.3 DÉBALLAGE

463



Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire de d'enlever le cadre en bois de la palette. Ouvrir la porte du poêle, dévisser les 4 vis qui fixent l'appareil à la palette en bois. Dévisser les 4 vis de la plaquette arrière. Descendre le poêle de la palette avec soin.

2.4 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DES FUMÉES

Tirage préconisé à puissance nominale : 12 Pa



Le dimensionnement doit être réalisé conformément à la norme EN 13384 afin de respecter le tirage préconisé.

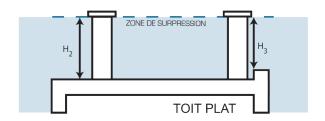
Le diamètre peut être défini selon la hauteur du conduit de fumées (de la buse du poêle au terminal) :

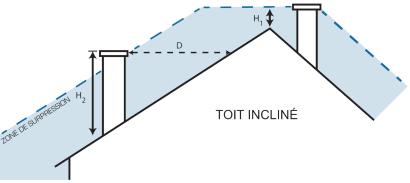
- Hauteur H < 4 mètres : prolongation du conduit
- Hauteur 4 < H < 8 mètres : diamètre min 100mm diamètre max 150
- Hauteur H > 8 mètres : diamètre 100mm idéalement avec modérateur

2.5 POSITION DU TERMINAL



Le terminal doit toujours être situé hors zone de reflux et hors zone de surpression.







Le positionnement du terminal doit toujours être réalisé conformément à la norme EN 15287.



Distance minimale recommandée

 $H_1 \ge 0.40 \text{ m}$

 $H_2 \ge 1,20 \text{ m}$

 $H_3 \ge 1,00 \text{ m}$

 $D \ge 2,30 \text{ m}$

Dans les cas suivants :

- Si le dévoiement horizontal du conduit de raccordement dépasse 1 m
- Si le diamètre du conduit de raccordement est différent du Ø de la buse de l'appareil
- Si le diamètre excède deux diamètres de plus que le diamètre recommandé
- Si la hauteur totale H excède 8 m

Le professionnel est invité à contacter notre service technique.

2.6 AIR COMBURANT DISPONIBLE



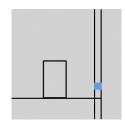
L'entrée d'air doit toujours être suffisante afin de permettre le bon fonctionnement de l'appareil. L'entrée d'air doit être positionnée de manière à ne jamais pouvoir être obstruée. L'entrée d'air doit être utilisée exclusivement par l'appareil.

Surface d'entrée d'air minimum requise

50 cm²

PRISE D'AIR INDIRECTE

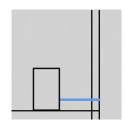
Surface minimum 50cm². Cette surface correpond à la section réelle de passage de l'air. Placée dans le volume dans lequel se trouve le poêle et de préférence face aux vents dominants.



PRISE D'AIR DIRECTE

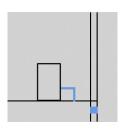
- Cas 1:

Prise d'air directe sur l'extérieur. De préférence placée face aux vents dominants. Raccordement via un conduit (diam.60) d'une longueur max. de 60cm.



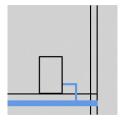
- Cas 2 :

Prise d'air dans un local ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 60) d'une longueur max. de 60cm.



<u>- Cas 3 :</u>

Prise d'air dans un vide sanitaire ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 60) d'une longueur max. de 60cm. La section totale libre des ouvertures exprimées en cm² doit être au moins égale à 5 fois la surface au sol du vide sanitaire exprimée en m².



2.7 DISTANCE DE SÉCURITÉ

Ecart au feu par rapport à tout matériau combustible :

- frontal 800 mm
- postérieur 100 mm
- latéral 150 mm
- supérieur - inférieur -

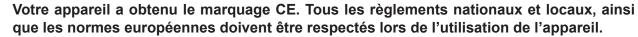
2.8 RACCORDEMENT AU CONDUIT DES FUMÉES

L'appareil est équipé pour permettre la sortie des fumées postérieure.

3 UTILISATION

3.1 AVERTISSEMENT





Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.



Le brûleur doit être propre même lors d'un allumage programmé. Le manque d'entretien réduit la durée de vie de la résistance d'allumage.

Avant chaque utilisation, le brûleur doit être propre et bien positionné dans son logement. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le brûleur. Le non-respect de cette précaution pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

Avant chaque utilisation vérifier que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée. Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.

Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées et l'appareil peuvent atteindre des températures élevées : Ne pas les toucher.

Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé.

Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud.

Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées.

Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.

Ne jamais débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général pendant son fonctionnement, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil et ne jamais ouvrir la porte. Appeler immédiatement les autorités compétentes.

3.2 CHARGEMENT DU PELLET

Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure du poêle. La capacité maximale de chargement du réservoir varie en fonction du poids spécifique des granulés. Attention à ne pas faire tomber de pellets dans les parties internes de l'appareil.



Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé, cependant, la vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement et la zone entourant le réservoir pouvant être très chaude, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée avec soin et prudence.

Lors des périodes d'inutilisation et une fois par mois, vider complètement le réservoir et nettoyer la zone de la vis avec un aspirateur.Lancer une phase de chargement manuel pour remplir la vis sans fin. Lorsque des pellets tombent



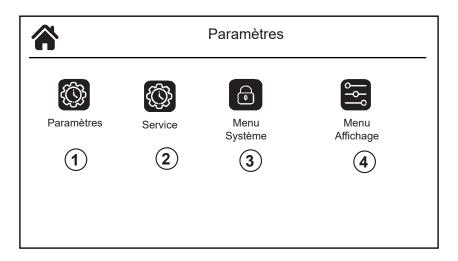
dans le brûleur, désactiver la fonction et vider le brûleur avant d'allumer l'appareil. Cette fonction n'est accessible que lorsque le poêle est éteint (voir 3.5).

3.3 CHARGEMENT DE LA VIS SANS FIN

Lancer une phase de chargement manuel pour remplir la vis sans fin. Cette fonction n'est accessible que lorsque le poêle est éteint.

Pour cela, accéder au menu Paramètres, et cliquer sur Service puis «Chargement manuel».

Lorsque des pellets tombent dans le brûleur, désactiver la fonction et vider le brûleur avant d'allumer l'appareil.



3.4 PAGE D'ACCUEIL

Le fonctionnement du poêle est géré grâce à un panneau de commande tactile. Il est recommandé de retirer le film de protection transparent avant d'utiliser le panneau de commande tactile.

Se reporter au MANUEL NG-NXT

4 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

4.1 NETTOYAGE



Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « Arrêt » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.

Ce poêle doit être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un fonctionnement régulier, la sécurité d'utilisation et un rendement optimal. Étant donné les températures atteintes en fonctionnement, il est parfaitement normal d'observer des résidus de combustion sur la paroi. Ces résidus doivent se nettoyer facilement, être relativement clairs et non-collants. Dans le cas d'inactivité prolongée du poêle il est nécessaire avant la remise en fonction de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée. Les opérations de nettoyage doivent être effectuées lorsque l'appareil est froid.

- Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : éliminer les résidus dans le brûleur et s'assurer que les passages d'air du brûleur ne soient pas bouchés (Fig. 1). Éliminer les résidus dans le compartiment dans lequel loge le brûleur (Fig. 2 et 3). Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon légèrement humide.
- Une fois tous les 15 jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : retirer la plaque et éliminer les résidus dans le compartiment inférieur (Fig. 4).
- Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : lorsque le réservoir est vide, éliminer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci. Nettoyer l'écran tactile à l'aide d'un chiffon doux et sec. Éliminer les résidus dans la sortie des fumées et dans les éléments de raccordement. Retirer le brûleur puis démonter le pare-flamme (en tirant vers le haut), les parois réfractaires gauche et droite, puis la paroi arrière. Éliminer les résidus sur les parois et sur les ailettes.
- Deux fois par an et à chaque fois que cela s'avère nécessaire : retirer le plateau supérieur pour pouvoir retirer les revêtements de part et d'autre du poêle pour accéder aux trappes (Fig. 5 et 6), retirer les plaques d'inspection et aspirer les cendres (Fig. 7). Retirer la plaque d'inspection et dépoussiérer les ventilateurs (Fig. 8). Contrôler le bon état de la tresse de porte et des garnitures de la soupape de sécurité. Effectuer le ramonage du conduit de fumées. BlackLine recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération.



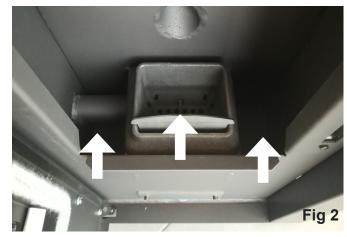
La présence quotidienne de résidus de combustion sur la vitre est normale.

La présence de pellets partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier est normale.

La quantité de résidus varie selon la qualité et l'état du pellet.

Lors de l'ouverture de la porte, la chute de résidus à l'extérieur du poêle est normale.

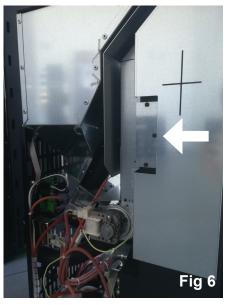


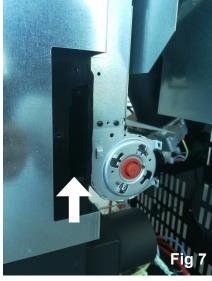






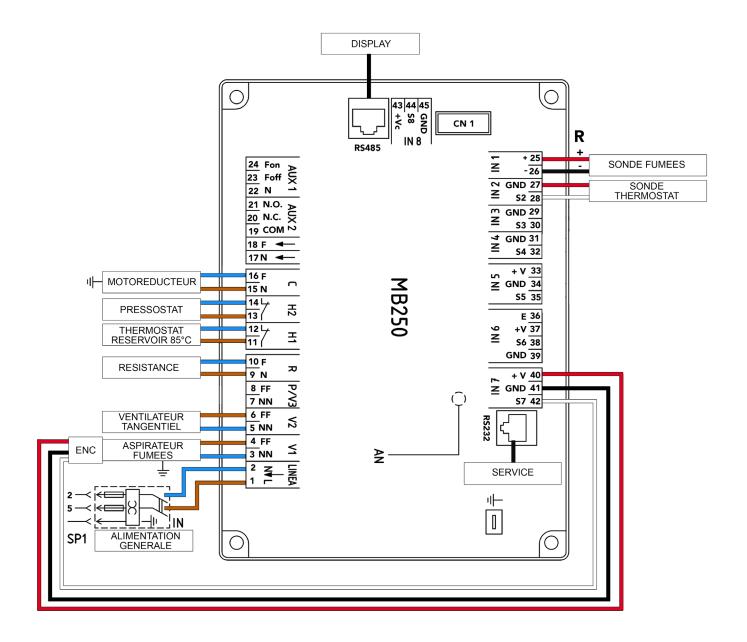




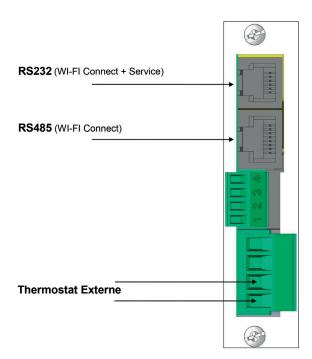




4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE



4.3 PANNEAU POSTÉRIEUR

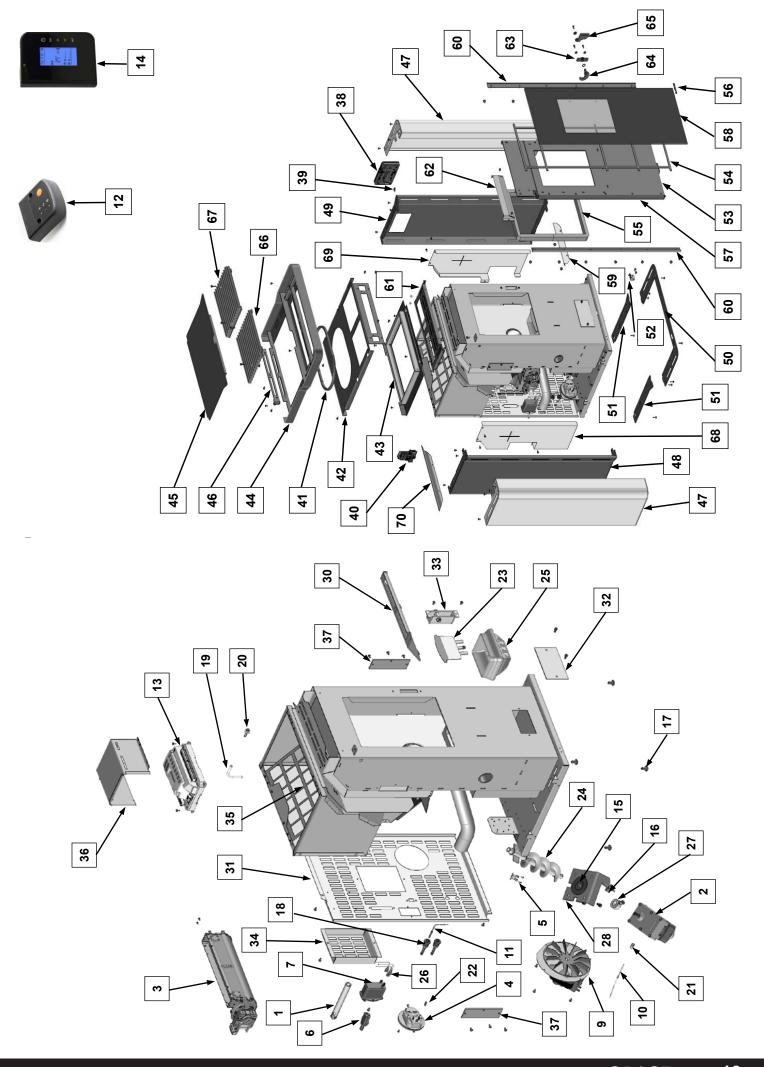


4.4 VUES ÉCLATÉES

C5

N°	Référence	Description
1	BL30001	Résistance d'allumage 250/260W
2	BL70002	Motoréducteur vis sans fin 1,5RPM
3	BL70005	Ventilateur d'ambiance
4	BL70012	Pressostat 30/20Pa
5	BL70013	Thermostat 85°
6	BL70014	Câble d'alimentation 2m
7	BL70017	Panneau postérieur avec fusible 6A
9	BL70032	Extracteur des fumées
10	BL70037	Sonde des fumées K d.3mm 0-500 L=100
11	BL70043	Sonde température d'ambiance L=200
12	BLWIFZ01809	Boîtier Wifi-Connect (Optionnel)
13	BL70083C5	Carte électronique
14	BL70094	Remote - Display thermostatique déporté
15	BL90005	Entretoise
16	BL90007	Anti-vibration de la vis
17	BL90030	Pieds
18	BL90031	Précâblage en spiral
19	BL90036	Tube pressostat L=0.37
20	BL90037	Manchon tube pressostat
21	BL90059	Raccord sonde des fumées
22	BL90080	Cache-borne mâle
23	BLAL04802	Lame de brûleur
24	BLAL40502	Vis sans fin
25	BLAL60202	Brûleur
26	BLCAB008	Cable
27	BLP01413AA0	Boulon de fixation vis sans fin
28	BLP03018AA0	Support de vis sans fin
30	BLP08003010	Déflecteur diffusion frontale
31	BLP08006010	Panneau postérieur
32	BLP08007010	Plaque d'inspection
33	BLP08012AA0	Boîtier de serrure
34	BLP08016010	Couvercle de protection du motoréducteur
35	BLP08017010	Grille réservoir
36	BLP08019010	Couvercle carte électronique
37	BLP301700	Plaque d'inspection
38	BL70090XMB	Display tactile touchscreen
39	BL70091	Cable RJ45
40	BL70096	Module panneau postérieur SYPLUG
41	BL80031	Joint réservoir
42	BLP08075010A09	Plaque pour réservoir découpée
43	BLP08076000	Fermeture réservoir
44	BLP08077000A09	Support réservoir
45	BLP08078000A09	Couvercle réservoir
46	BLP08079010A09	Charnière réservoir
47	BLP08080000A10	Flanc antérieur blanc
47/A	BLP08080000A26	Flanc antérieur noir mat
47/B	BLP08080000A27	Flanc antérieur gris mat
48	BLP08081000A09	Flanc postérieur gauche
49	BLP08082000A09	Flanc postérieur droit
50	BLP08083010A09	Finition inférieure
51	BLP08083020A09	Finition inférieure latérale
52	BLP08084AA0	Charnière porte
53	BLP08085AA0	Porte en fonte
54	BL80007	Ruban tex-tape noir 8X3mm L=3.04
55	BL80011	Tresse vitre blanche 15x23 mm L=1.12
56	BL90106	Logo BLACKLINE
57	BLP08085000A09	Châssis de porte soudé
58	BLP08085500	Vitre porte
59	BLP08085510	Profile porte
60	BLP08086000A09	Profile porte

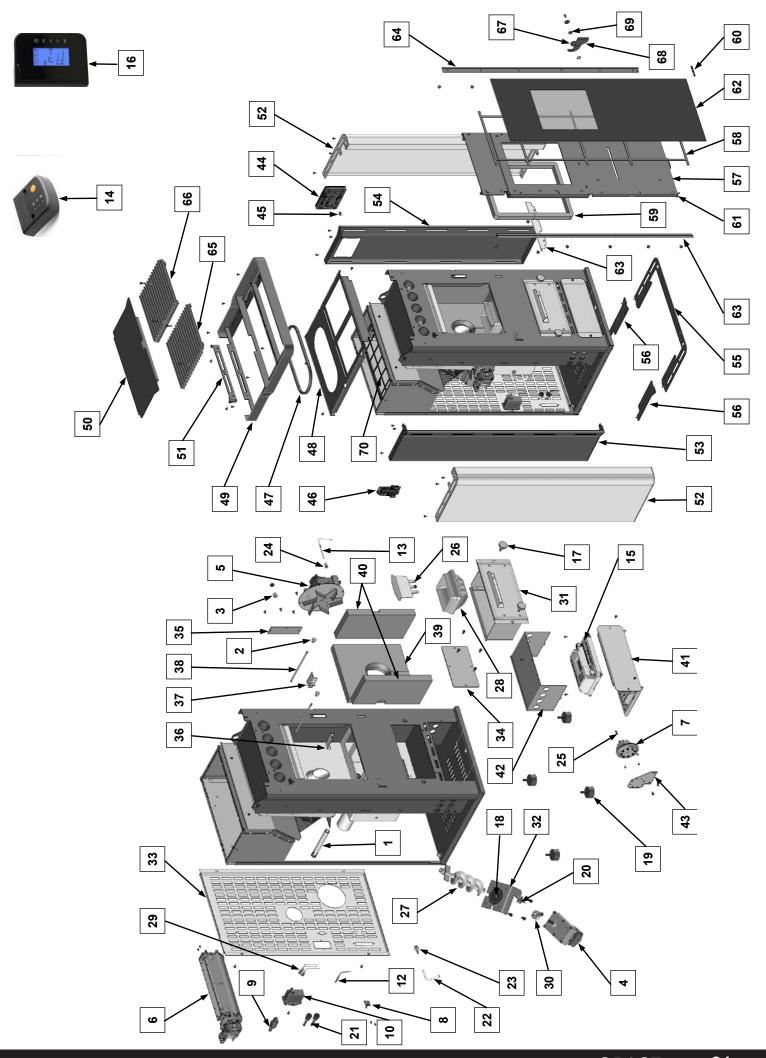
61	BLP08087010A09	Plaque du réservoir
62	BLP08088000A09	Déflecteur ventilation
63	BLP08089000A09	Crochet fermeture partie 1
64	BLP08090000A09	Crochet fermeture partie 2
65	BLP08091010A09	Crochet fermeture partie 3
66	BLP08092010A09	Grille de finition gauche
67	BLP08092020A09	Grille de finition droite
68	BLP08094010	Plaque arrière gauche
69	BLP08094020	Plaque arrière droite
70	BLP08095010	Passage de cable



C7

N°	Référence	Description	
1	BL30001	Résistance d'allumage 250/260W	
2	BL4000002	Embout tige turbolateur	
3	BL4000015	Embout rotatif turbolateur	
4	BL70002	Motoréducteur vis sans fin 1.5RPM	
5	BL70003	Moteur extracteur de fumées	
6	BL70005	Ventilateur d'ambiance	
7	BL70012	Pressostat 30/20Pa	
8	BL70013	Thermostat 85°	
9	BL70014	Câble d'alimentation 2m	
10	BL70017	Panneau postérieur avec fusible 6A	
12	BL70036	Sonde d'ambiance NTC0+50 L=80	
13	BL70037	Sonde des fumées K d.3mm 0-500 L=100	
14	BLWIFZ01809	Boîtier Wifi-Connect (Optionnel)	
15	BL70083	Carte électronique	
16	BL70094	Remote - Display thermostatique déporté	
17	BL90001	Bouton de tiroir à cendre M8-16	
18	BL90005	Entretoise	
19	BL90006	Pied	
20	BL90007	Anti-vibration de la vis	
21	BL90031	Précâblage en spiral	
22	BL90036	Tube pressostat L=0.37	
23	BL90037	Manchon tube pressostat	
24	BL90059	Raccord sonde des fumées	
25	BL90080	Cache-borne mâle	
26	BLAL04802	Lame de brûleur	
27	BLAL40502	Vis sans fin	
28	BLAL60202	Brûleur	
29	BLCAB001	Cable	
30	BLP01413AA0	Boulon de fixation vis sans fin	
31	BLP03009AA1	Tiroir de cendres	
32	BLP03018AA0	Plaque de fixation vis sans fin	
33	BLP301100	Plaque arrière	
34	BLP301401	Plaque d'inspection	
35	BLP301700	Plaque d'inspection	
36	BLP304800	Calle pour vermiculite gauche	
37	BLP304900	Calle pour vermiculite droite	
38	BLP341000	Tige turbolateur	
39	BLP380000	Fond du foyer en vermiculite	
40	BLP380100	Coté du foyer en vermiculite	
41	BLP401000	Support carte électronique	
42	BLP401200	Couvercle carte électronique	
43	BLP401400	Support du pressostat	
44	BL70090XMB	Display tactile touchscreen	
45	BL70091	Cable RJ45	

46	BL70096	Module panneau postérieur SYPLUG	
47	BL80031	Joint réservoir	
48	BLP03071010A09	Plaque pour réservoir découpée	
49	BLP03072000A09	Support réservoir	
50	BLP03073000A09	Couvercle réservoir	
51	BLP03074010A09	Charnière réservoir	
52	BLP03075000A10	Flanc antérieur blanc	
52/A	BLP03075000A26	Flanc antérieur noir mat	
52/B	BLP03075000A27	Flanc antérieur gris mat	
53	BLP03076000A09	Flanc postérieur gauche	
54	BLP03077000A09	Flanc postérieur droit	
55	BLP03078010A09	Finition inférieure	
56	BLP03078020A09	Finition inférieure latérale	
57	BLP03079AA0	Porte en fonte	
58	BL80007	Ruban tex-tape noir 8X3mm L=3.04	
59	BL80011	Tresse vitre blanche 15x23 mm L=1.12	
60	BL90106	Logo BLACKLINE	
61	BLP03079000A09	Châssis de porte soudé	
62	BLP03079500	Vitre porte	
63	BLP03079510	Profile porte	
64	BLP03080000A09	Profile porte	
65	BLP03081010A09	Grille de finition gauche	
66	BLP03081020A09	Grille de finition droite	
67	BLP13091AA0	Crochet fermeture partie 1	
68	BLP13091000A09	Crochet fermeture partie 2	
69	BLP4000010	Hexagone de réglage	
70	BLP302300	Grille réservoir	



NOTES

4.5 GARANTIES

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur www.s-fires.com dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne seront pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale ou consommables : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les corps de chauffe des appareils à pellets sont couverts par une garantie de 5 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. 8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. 8.5. Les ventilateurs d'ambiance des appareils ventilés sont couverts par une garantie de 4 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. 8.6. Les pièces détachées vendues séparément

sont couvertes par une garantie de 6 mois.

IX. Garantie et retours 9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce (main d'œuvre, frais de déplacement et

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous réservons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange une pièce identique, ou,

en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc..) ou préjùdice quelconque, tel que, par exemple, privation de iouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournies sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bien-fondé de toute réclamation. La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'obiet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel; facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel à l'appui. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel l'installation seront également La responsabilité de la conformité requises. de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions ďinstallation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décendrage, etc..), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse. usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord. d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que

grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de ta commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie

puisse être constitué. 9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes : Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de iuridiction.

Distribué par :

S-FIRES • SEFAC SAS

4, rue des Joncs ZA de la Sauer 67360 Eschbach

s-fires.com









